

CENTRE EQUESTRE DE BUZENVAL

Extrait du règlement intérieur

L'Equipe enseignante du Centre Equestre de Buzenval est heureuse de vous accueillir en cette rentrée 2025 / 2026. Pour le bien-être de tous, nous nous permettons de vous rappeler quelques points importants.

ENSEIGNEMENT

- Il vous est demandé d'arriver une demi-heure avant le début du cours afin d'avoir le temps de préparer votre cheval. L'enseignant devant dispenser son cours à l'heure, les retardataires ne seront pas pris. Nous vous informons que des cours de théorie peuvent être dispensés dans l'année à la place d'un cours pratique (pour raison climatique par exemple).

- Les cours à cheval sont maintenus pendant les vacances scolaires y compris les jours fériés sauf le 25 décembre et 1^{er} janvier. Un planning spécial congés est affiché au club, sur Face book: el le site Internet.

-

- Les cours à poney (shetlands et double-poneys) s'arrêtent pendant les vacances scolaires (consulter le site ou le secrétariat). En revanche, les reprises sont maintenues les jours fériés pendant les périodes de cours.

-

- Un cavalier bénéficiaire de 6 récupérations par an à condition de se désinscrire au moins 24h avant l'heure du cours via Kavalog-Web à utiliser dans les 3 mois, pour éviter un refus faute d'encombrement en fin de saison, fin juin pour les poneys et fin juillet pour les chevaux.

- Les récupérations ne s'effectuent pas dans les reprises obstacles (un planning de rotation des reprises est affiché dans la sellerie).

Nous remboursons les cours seulement en cas de chute de cheval sous la responsabilité du club. A la demande du cavalier plusieurs solutions : remboursement du solde ou avoir, soit report en totalité sur un autre membre de la famille (la cotisation et la licence ne sont jamais remboursées).

Sont exclus de tout remboursement les annulations de reprises pour cause de pandémie, épidémie, séisme, tsunami, faits de guerre ou de blocage de la région ou du pays.

Pour les autres cas, une assurance annulation vous sera proposée lors de l'inscription. Assurance complémentaire Helmet : à partir de 21€/an - informations et souscription au secrétariat.

Les cartes annuelles sont valables 1 an de date à date (la date d'achat faisant foi).

Nous organisons également des stages pendant les congés scolaires.

En ce qui concerne les enfants, ils sont pris en charge par un enseignant de 9h à 17h temps de repas compris (pour tout renseignement concernant les tarifs et modalités d'inscriptions consulter les affichages et le site, et prendre contact avec le secrétariat).

Toute participation à une animation du dimanche après-midi, stage ou concours doit être réglée au préalable lors de votre inscription via Kavalog-Web.

SECURITE

Afin de garantir la sécurité de tous nous demandons aux conducteurs de bien vouloir rouler au pas dans l'enceinte du CEB.

Nos amis les chiens doivent être tenus en laisse.

Il est interdit de rentrer dans les boxes sans autorisation d'un moniteur.

Des casiers sont à votre disposition pour y déposer vos affaires. Ils devront être libérés à l'issue de votre séance.

Nous informons également nos cavaliers que nous déclinons toute responsabilité en cas de vol.

L'interdiction de fumer dans le club s'applique dans la totalité de l'enceinte du club, espaces extérieurs compris.

Un défibrillateur est installé à l'entrée des vestiaires.